



## NEWSLETTER DE DÉCEMBRE

Message de notre Président .....	2
Actualité des activités de plaidoyer .....	2
Appel à candidatures au groupe de travail préparatoire de la Plateforme Pop & Jazz .....	4
Sommet européen de la musique ancienne 2020 : synthèse .....	4
Plateforme AEC Pop & Jazz : appel à contributions.....	5
LoLa v2.0 : prestation musicale commune en direct à partir de trois lieux distincts .....	6
Actualité du projet européen ECMA Pro .....	6
Enquête : Présence des femmes aux postes de direction officiels dans le secteur musical.	7
Enquête : Le stage étudiant dans l'enseignement musical.....	8

## Message de notre Président

Chers amis et collègues,

Au terme de cette année singulière, nous allumons nos bougies de fête et formons des vœux pour que l'année prochaine soit meilleure.

De bonnes nouvelles nous parviennent de Russie et du Royaume-Uni où les campagnes de vaccination contre le COVID-19 ont commencé. Nous attendons avec impatience de pouvoir à nouveau ouvrir nos portes et nous retrouver, musiciens et publics, pour partager l'émotion vivante de la musique et de l'art.

En quelques mois, le COVID-19 a transformé le monde. Notre travail à tous, membres de l'AEC, est de nous adapter en permanence au changement et de poursuivre le développement de notre contribution à la société au cours de l'année - des années - à venir.

Je me joins à mes collègues du Conseil et à tout le Bureau de l'AEC pour vous souhaiter de bonnes vacances et une nouvelle année prometteuse !

Eirik Birkeland

Président de l'AEC

## Actualité des activités de plaidoyer

Cette année si particulière se termine enfin. Il est temps de faire un bilan mais aussi de donner un aperçu de ce qui nous attend dans les mois à venir.

En ce qui concerne les institutions européennes, le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Portugal prendra comme prévu la présidence du Conseil de l'UE, succédant ainsi à l'Allemagne qui occupait ce poste au cours des derniers six mois. La présidence allemande s'est indéniablement déroulée dans une phase politiquement difficile, marquée non seulement par la crise du COVID, mais aussi, plus récemment, par le litige concernant l'accord global sur l'état de droit et par l'épreuve de force du Brexit. La solution qui a été finalement trouvée est un succès incontestable à mettre au crédit de la présidence allemande, car même si elle n'a pas résolu le litige en tant que tel, du moins l'a-t-elle reporté de sorte que l'argent instamment nécessaire de la part du budget ordinaire du CFP (cadre financier pluriannuel) de l'UE et du Fonds de récupération des coronavirus a pu être débloqué. Ce succès est tout aussi vital pour le secteur des arts, de la culture et de l'éducation, car il permet enfin de lancer la prochaine série d'appels à candidatures aux programmes de financement Europe Créative (art et culture), Erasmus + (éducation) et Horizon Europe (recherche).

À ce stade, il est intéressant de rappeler que dans le contexte des négociations sur le financement de ces programmes dans le cadre du CFP 2021-2027, les budgets Erasmus+ et Europe Créative ont considérablement augmenté par rapport à l'exercice précédent. Bien que les rangs des secteurs pouvant déposer une demande de fonds se soient élargis (entre autres, et pour la première fois, des projets architecturaux peuvent bénéficier d'une subvention d'Europe Créative), en fin de compte, l'art, la culture et l'enseignement supérieur recevront plus d'argent que par le passé. Malheureusement, ceci ne s'applique pas de la même manière au secteur de la recherche, car le programme Horizon Europe est

(hélas) touché par des restrictions, par rapport au précédent programme Horizon 2020. À la fin des négociations, une [résolution commune](#) a été lancée sur le sujet, signée par les acteurs les plus reconnus du secteur, dont l'AEC. Nous invitons nos membres à se joindre à cette campagne à titre individuel d'établissement d'enseignement supérieur. Signalons par ailleurs que nous n'étions pas satisfaits de voir que cette résolution, en termes stylistique et linguistique, donnait l'impression de concerner d'abord et avant tout les sciences naturelles. Ce point devra sans aucun doute être retravaillé à l'avenir. Après tout, l'AEC, conjointement à d'autres organisations et acteurs de l'art et de la culture, a réussi à mettre en œuvre un groupe propre, intitulé « Culture, Créativité & Société Inclusive » dans le nouveau programme Horizon - belle réussite de l'effort sans relâche des activités de plaidoyer.

Certes, l'année 2020 a été assombrie par la crise du COVID-19. Soudainement, un problème déjà évoqué s'est imposé de manière aveuglante : l'insuffisante protection sociale des carrières artistiques et culturelles ; le problème non résolu de la rétribution des musiciens qui travaillent en streaming etc. Depuis le début de la législature actuelle, il est évident que l'art et la culture bénéficient d'un fort soutien des membres du Parlement européen (citons l'initiative transpartisane du groupe d'amitié [Cultural Creators Friendship Group, CCFG](#)). En revanche, il est difficile de faire entendre la voix de la culture au sein de la Commission européenne. Ce n'est certainement pas la faute de l'actuelle Commissaire à l'Innovation, la Recherche, la Culture, la Formation et la Jeunesse, Mariya Gabriel, qui (surtout en comparaison de son prédécesseur) a fait un superbe travail jusqu'à présent et peut montrer de belles réussites. C'est plutôt la conséquence de la structure de la commission et la répartition de secteurs individuels de responsabilités entre la commission d'une part et les états nations d'autre part. Dans ce contexte, cependant, la présidence allemande du Conseil a déçu en ne soutenant pas vraiment une initiative du Parlement européen visant à affecter une partie des fonds du Fond de récupération des COVID.

Quelles perspectives pour l'année à venir ?

Il faudra prendre des mesures à plusieurs niveaux pour accroître la visibilité du « A » de l'acronyme STEAM et l'ancrer de manière durable dans les esprits et les cœurs des décideurs politiques. L'ajout du « A » des Arts aux Sciences, à la Technologie, l'Ingénierie et aux Maths en tant que sujets principaux au sein de l'enseignement général est un des grands succès des activités de plaidoyer de l'AEC au cours des dernières années. Il s'agit maintenant de sensibiliser le grand public.

Un autre défi majeur est de garantir la poursuite des liens avec nos institutions partenaires britanniques - quelle que soit la situation juridique au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Enfin, dernier point et non des moindres, nous allons essayer de faire en sorte que tous ceux qui gagnent leur vie grâce à l'art et la culture et qui, jusqu'à présent, n'ont eu qu'un accès insuffisant à l'aide d'État en cette période de pandémie, bénéficient véritablement du Fonds de récupération des Coronavirus dès qu'il sera accordé par les gouvernements nationaux. Toutefois, nous devons aussi être conscients que cette tâche doit désormais s'exécuter principalement au niveau des États nations.

### **Appel à candidatures au groupe de travail préparatoire de la Plateforme Pop & Jazz**

L'AEC lance un appel ouvert aux membres de sa communauté souhaitant participer au [Groupe de travail préparatoire de la Plateforme Pop et Jazz \(PJP\)](#). Le groupe de travail PJP s'occupe principalement de l'organisation de conférences annuelles sur des sujets musicaux, pédagogiques, éducatifs, professionnels et institutionnels présentant un intérêt particulier pour les représentants des départements pop et jazz et - plus récemment - world music, des établissements membres de la communauté AEC. Ces événements sont également des occasions de rencontre, de réseautage et de partage d'expériences et de bonnes pratiques. Le groupe travaille en coopération avec le Bureau et le Conseil de l'AEC.

Le groupe de travail recrute **deux nouveaux membres**. Les personnes intéressées sont invitées à lire les conditions énoncées dans l'[appel ouvert](#) ainsi que les [Tâches et directives](#) communes à tous les groupes de travail de l'AEC.

Les candidats doivent envoyer leurs **CV et lettre de motivation avant le 15 janvier 2021 (date limite)** à la coordinatrice du groupe de travail [Paulina Gut](#).

### **Sommet européen de la musique ancienne 2020 : synthèse**

En collaboration avec l'AEC, le réseau européen de la musique ancienne [REMA](#) a organisé le [Sommet européen de la musique ancienne 2020](#) en ligne (du 20 au 22 novembre).

Sous l'intitulé « **Notre avenir est dans notre passé : la musique ancienne en contexte** », l'événement (qui a réuni plus de 500 participants) a été l'occasion d'évaluer et examiner de manière critique le présent et l'avenir de la musique ancienne sous l'angle de l'interprétation, l'enseignement, la recherche, la facture d'instruments, la musicologie et la promotion de concerts. Outre les discours d'orientation, les tables rondes, les séances de questions/réponses et les forums parallèles couvrant une variété de volets thématiques, le sommet offrait des possibilités de réseautage numérique, des séances d'affichage sur des sujets de recherche novateurs et des prestations musicales. Le Salon de la musique ancienne initialement prévu a été remplacé pendant le sommet par un cours en ligne spécifique à l'attention des facteurs d'instruments et des éditeurs, avec des possibilités de rencontrer clients et pairs.

[Les séances relatives à l'enseignement de la musique ancienne, organisées en coopération avec le groupe de travail musique ancienne de l'AEC](#) se sont déroulées le samedi 21 novembre, mais les membres de l'AEC étaient les bienvenus à toutes les séances et aux concerts.

[La table ronde "Formation artistique"](#), introduite par les déclarations pertinentes (et en direct) de [Peter van Heyghen](#), [Jean-Christophe Frisch](#) et [Anna Danilevskaia](#) sur l'enseignement et l'apprentissage de la musique ancienne, la **relation entre la recherche et la pratique**, le passage au **numérique** et son influence sur la pratique « historiquement informée », a donné matière à réflexion et fourni aux participants beaucoup d'informations sur le monde de la musique ancienne.

Au cours de la seconde séance, présentée par [Isaac Alonso de Molina](#) et consacrée à l'**avenir des départements de musique ancienne**, quatre groupes ont débattu des [déclarations pré-enregistrées](#) sur ce sujet par [Pedro Sousa e Silva](#), [Octavie Dostaler-Lalonde](#), [Kelly Landerkin](#) et [Vittorio Ghielmi](#). Conjointement aux intervenants et aux membres du groupe d'étude de l'AEC sur la musique ancienne, les participants ont discuté de l'incidence du « **modèle Conservatoire** » sur le monde de la musique ancienne, de la **définition de la musique ancienne** dans le secteur de l'enseignement, et de l'**avenir des facultés et départements de musique ancienne**.

Globalement, ce Sommet a donné aux musiciens, professeurs et étudiants l'occasion d'échanger bonnes pratiques et solutions pour relever les défis auxquels doivent faire face leurs départements, des pratiques pédagogiques jusqu'aux difficultés de la communication numérique.

L'AEC remercie [le groupe d'étude de l'AEC sur la musique ancienne](#) pour la préparation du programme des séances dédiées au Sommet européen de la musique ancienne.

Retrouvez toute l'information et les vidéos des séances organisées par l'AEC sur [la page dédiée du site internet de l'AEC](#).

#### **Plateforme AEC Pop & Jazz : appel à contributions**

*« L'artiste créatif - l'enseignant créatif »*

L'AEC a le plaisir d'annoncer la prochaine [Conférence AEC Pop & Jazz 2021](#) qui se tiendra en ligne les 12 & 13 février 2021.

[Le groupe de travail PJP](#) invite tous les collègues des établissements de la communauté AEC à contribuer au programme en soumettant une proposition (200-500 mots) de présentation et de débat en lien avec le thème (ci-dessus) et les sous-thèmes de la conférence (ci-dessous) :

- bien-être personnel
- la musique dans la société
- diversité et intégration
- (nouvelles) perspectives
- apprentissage et enseignement
- business (*as usual ?*) - les affaires reprennent-elles vraiment ?
- collaborations et apprentissage numériques

Les propositions retenues seront intégrées à la séance ouverte de la PJP.

**Date limite de soumission des propositions : 15 janvier 2021**

Pour toutes questions, veuillez contacter la coordinatrice de la Conférence PJP : [Paulina Gut](#).

### LoLa v2.0 : prestation musicale commune en direct à partir de trois lieux distincts

Le [Congrès de l'AEC 2020 en ligne](#) a présenté la première officielle de [LoLa v2.0](#) avec une prestation en direct à partir de trois lieux différents, dans le cadre du projet de partenariat stratégique Erasmus+ [SWING](#).

Cette prestation impliquait les établissements membres de l'AEC à Trieste, Vienne et Tallinn, dont les représentants ont interprété le programme suivant :

- Someday my prince will come (F. Churchill, L. Morey)
- My romance (R. Rodgers, L. Hart)
- Blame On My Youth (O. Levant, E. Heyman)
- St. Thomas (Sonny Rollins)
- Peace (Horace Silver)

#### Musiciens interprètes

**Sebastiano Frattini** du Conservatorio di Musica G. Tartini, Trieste - violon

**Christian Kalchhauser** de l'Université de musique et des arts de la scène, Vienne - contrebasse

**Kirke Karja** de l'Académie estonienne de musique et de théâtre, Tallinn - piano

Le concert a connu un beau succès dans le cadre du premier Congrès de l'AEC en ligne. Retrouvez l'enregistrement du concert [ICI](#).

### Actualité du projet européen ECMA Pro

[ECMA \(Académie européenne de musique de chambre\) Pro](#) est un projet de coopération cofinancé par l'UE qui aborde l'évolution de carrière et l'engagement social dans le domaine de la musique de chambre. Sur une période de quatre ans, douze institutions partenaires unissent leurs forces pour poursuivre le développement d'[ECMA](#), un programme de perfectionnement pour les jeunes ensembles professionnels de musique de chambre en Europe.

Le projet arrive à un moment crucial, la pandémie ayant ralenti presque jusqu'à l'arrêt total les vies professionnelles des jeunes chambristes. Avec plusieurs développements numériques en cours d'élaboration, dont une plateforme vidéo de tutoriels d'enseignement et d'apprentissage de la musique de chambre et un « standard » de développement de carrière (Career Development Switchboard) pour connecter les ensembles émergents et les promoteurs et organisateurs de concerts et de festivals, ECMA Pro soutient les artistes prometteurs, dans un contexte professionnel qui évolue très rapidement.

Actuellement, les séances ECMA - séances internationales de formation d'ensembles de musique de chambre sur plusieurs jours - se déroulent entièrement en ligne ou dans des configurations hybrides. Comme évoqué au début du mois lors d'une réunion du conseil de gestion du projet ECMA Pro, les outils numériques, tel le système de diffusion vidéo à faible

latence « LoLa », s'avèrent essentiels pour une collaboration transnationale fructueuse et durable, surtout en temps de distanciation physique et de restrictions des déplacements.

En conséquence, le groupe de travail ECMA Pro concentre ses efforts sur le développement de formats et d'outils, ajuste les séances ECMA et les résultats attendus du projet aux contraintes à long terme engendrées par la pandémie, et engage une réflexion sur les questions suivantes :

- Comment améliorer l'organisation des séances de formation en ligne et hybrides ?
- Comment intégrer les ensembles sans lien avec des universités et conservatoires bien équipés ?
- Comment mettre en œuvre des séances [Musethica](#), présentant des concerts de haute qualité à des organismes sociaux et des publics inhabituels : enfants handicapés, réfugiés ou sans-abri ?
- Comment rendre possible le plus de choses possibles dans une situation impossible ?

Suivez les réponses et les idées sur le [site internet ECMA Pro](#).

#### **Enquête : Présence des femmes aux postes de direction officiels dans le secteur musical**

[NEWS in MAP](#) est un partenariat stratégique de trois ans, financé par le programme Erasmus+ de la Commission européenne. Il est né de la réalisation de l'écart entre l'ensemble de compétences requis par la profession musicale et la formation traditionnelle dispensée dans les établissements d'enseignement musical supérieur. NEWS in MAP cherche à sensibiliser les femmes à leur aptitude aux postes de direction, afin d'augmenter la participation des femmes à tous les niveaux décisionnels et de multiplier les occasions pour les femmes d'assumer des rôles de leadership.

En conséquence, la recherche engagée par la Royal Irish Academy of Music aborde la question du leadership dans la musique à partir de deux angles différents : la perspective étudiante et la perspective féminine.

L'enquête cible **les femmes dirigeantes** afin de recueillir leur opinion sur les **aptitudes et formations nécessaires pour assumer des postes officiels de direction, et leur perception des obstacles à surmonter**. L'enquête concerne la présence des femmes aux postes de responsabilités officielles dans les organismes musicaux, les programmes ou autres structures (en qualité de directrices artistiques, cheffes d'orchestre, directrices d'écoles de musique, directrices générales etc.), les compétences (capacités, aptitudes, connaissances et/ou valeurs) et formations des femmes en poste, leur opinion sur les aptitudes et formations nécessaires pour assumer des responsabilités officielles et leur perception des obstacles qui entravent le chemin des femmes vers les postes de leadership.

**Lien pour l'enquête : [Woman in Formal Leadership Positions in Music Organisation Survey](#)**

Il faut environ 20 minutes pour répondre à l'enquête, et toutes les informations seront utiles à cette recherche.

Le projet est une collaboration entre plusieurs partenaires :

- Conservatorio di Musica Santa Cecilia Roma
- Université européenne de Chypre
- Royal Irish Academy of Music
- Yaşar Üniversitesi Association
- Association Européennes des Conservatoires, Académies de musique et Musikhochschulen (AEC)

#### **Enquête : Le stage étudiant dans l'enseignement musical**

Dans le cadre du projet "[Work-integrated Learning in the Music Academy](#)" (WILMA) sur l'apprentissage intégré au travail dans l'enseignement musical, le [Royal Northern College of Music](#) (RNCM) et le [Centre for Excellence in Music Performance Education \(CEMPE\)](#) de l'Académie norvégienne de musique lancent une enquête dans le cadre de leur collaboration en matière de recherche.

L'[enquête](#) vise à recueillir des données **des établissements d'enseignement musical supérieur** sur leurs **programmes de stages étudiants** (aussi appelés stages professionnels, practicums, ou stages en alternance) **inclus dans le curriculum**.

La recherche s'intéresse particulièrement aux étudiants de niveau Bachelor, Masters ou PhD qui passent du temps avec une organisation d'accueil pour acquérir de l'expérience professionnelle. Il peut s'agir de stages dans un orchestre ou un autre type d'ensemble, dans un organisme de gestion artistique, un groupe de musique communautaire voire au sein même de l'établissement de l'étudiant. Les stages pris en considération dans l'enquête peuvent être nationaux ou internationaux ; les stages étudiants en alternance ERASMUS peuvent être inclus, mais pas les échanges universitaires ni les placements des diplômés.

**Pour contribuer à cette recherche, vous pouvez répondre à l'enquête jusqu'au 31 mars 2021.**

Retrouvez plus d'information sur le projet WILMA sur la [page internet dédiée](#) et dans les [Annales CEMPE \(p. 48\)](#).